

# CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE

Lieu

Allée Deutsch de la Meurthe - Moÿ de l'Aisne 02610

Maitre d'Ouvrage

**Communauté de Communes du Val de l'Oise**

Chemin d'Itancourt - 02240 Mézières-sur-Oise

Tel: 03.23.66.73.17

Maitre d'Oeuvre



**Sarl ARCHITECTONI**

6/P Place Arnaud BISSON - Hôtel-Dieu  
02100 SAINT-QUENTIN

Tél: 03 23 04 20 55 - Fax: 03 23 65 33 75

architectoni.gauchy@wanadoo.fr - [www.atelier-architectoni.fr](http://www.atelier-architectoni.fr)

## Dossier Consultation des Entreprises

Format:	<b>A4</b>	<b>DCE</b>	Date:	<b>07.2020</b>	Numero:
N° de Dossier:	<b>02-914-19</b>		Date indice:		Indice:
			<b>02</b>	<b>59</b>	<b>62</b>

## LOT 08 SOLS DURS ET SOUPLES - FAIENCES

Intervenants

**Economiste**

CABINET LOISON - 31 Rue du Général De Gaulle - 59110 LA MADELEINE - 03.28.52.31.74 - ploison.eco@orange.fr

**BET Fluides**

F.T.E. INGENIERIE - 74 Boulevard Gambetta - 1er Etage - Apt 4 - 02100 SAINT-QUENTIN - 03.23.08.45.40 - bureau@fte-bet.fr

**BET VRD**

CIBLE VRD - 9 Rue de Masnières, 59159 MARCOING - Téléphone : 03 27 79 41 69 - olivier.bedu@ciblevrd.fr

**Maitre d'Ouvrage:**

**Maitre d'Oeuvre:**

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b>	<b>2</b>
<b>1 GENERALITES - CARRELAGE FAIENCE</b>	<b>4</b>
1.1 D.T.U. ET NORMES	4
1.2 MATÉRIAUX ET PROCÉDÉS	4
1.3 EPREUVES ET ESSAIS	4
1.4 RÉGLEMENTATION	4
1.5 CONSISTANCE DES TRAVAUX	4
1.6 QUALITÉS DES TRAVAUX POUR SOLS SOUPLES	5
1.6.1 Réception des supports	5
1.6.2 Echantillons	5
1.6.3 Polychromie	5
1.6.4 Conditions générales de pose des sols	5
1.6.5 Raccords, réservations	5
1.6.6 Contrôle de fin de travaux	5
<b>2 GENERALITES SOLS SOUPLES</b>	<b>6</b>
2.1 D.T.U. et Normes	6
2.2 Matériaux et Procédés	6
2.3 Epreuves et Essais	6
2.4 Réglementation	6
2.5 Consistance des travaux	6
2.6 Qualités des travaux pour sols souples	6
Réception des supports	6
Echantillons	7
Polychromie	7
Conditions générales de pose des sols	7
Raccords, réservations	7
Contrôle de fin de travaux	7
<b>3 DESCRIPTION DES OUVRAGES</b>	<b>8</b>
3.1 TAPIS	8
3.2 CHAPE FLOTTANTE ISOLEE THERMIQUEMENT	8
Isolation	8
Feutre acoustique	8
Chape traditionnelle	8
3.3 REVÊTEMENT DE SOLS DURS	9
Carrelage 30*30	9
Plinthes	9
3.4 REVÊTEMENT DE SOLS SOUPLES	9
Travaux Préparatoires	9
Sols souples Type 1	10
Sols souples Type 2	10
Sols souples Type 3	11
3.5 BARRE DE SEUILS À SCELLER	11
3.6 REVÊTEMENTS MURAUX	12
Préparation sous faïence	12

---

Faïence _____	12
Cornières de finition _____	12
<b>3.7 TRAVAUX DE FIN DE LOT _____</b>	<b>13</b>
DIVERS _____	13
DOCUMENTS A FOURNIR _____	13
EVACUATION _____	13
<b>3.8 VARIANTE EXIGEE _____</b>	<b>14</b>
Carrelage 45*45 _____	14
Plinthes _____	14
Barre de seuils à sceller _____	14

## 1 GENERALITES - CARRELAGE FAIENCE

### 1.1 D.T.U. ET NORMES

Fasc. 2843 : CPT Exécution des enduits de lissage et de ragréage auto-lissant destinés à la préparation de sols intérieurs pour la pose de revêtement de sol mince

DTU 53.1 : Revêtements de sols textiles (Norme NF P 62-202-1).

DTU 53.2 : Revêtements de sols plastiques collés (Norme NF P 62-203-1).

Fasc. 2843 : CPT Exécution des enduits de lissage et de ragréage auto-lissant destinés à la préparation de sols intérieurs pour la pose de revêtement de sol mince

Le degré d'hygrométrie devra être conforme aux normes NF 61.002 et 52.001.

Avis Techniques CSTB concernés par les travaux ci-dessous

### 1.2 MATÉRIAUX ET PROCÉDÉS

Confère CCTC

### 1.3 EPREUVES ET ESSAIS

Confère CCTC

### 1.4 RÉGLEMENTATION

Confère PGC, notice de sécurité et notes du bureau de contrôle.

### 1.5 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux comprennent :

- reconnaissance des subjectiles (ultérieurement l'entreprise ne sera plus admise à faire des réserves) ;
- fourniture de l'outillage, matériel d'exécution ;
- l'application des produits et leur compatibilité entre eux ;
- le nettoyage des salissures ;
- traitement des fissures éventuelles ;
- avant exécution du travail, des surfaces témoins fixes pourront être demandées ;
- les frais résultant de découpes, raccords, chutes, ...
- les frais résultant de l'exécution de ses travaux simultanément ou en ordre discontinu ;
- les procès verbaux de classement au feu des matériaux avant pose.
- la fourniture et mise en œuvre de tous les éléments décrits ci-après et des travaux annexes pour une parfaite finition des ouvrages ;
- seuils de compensation
- le nettoyage complet selon CCTC et chartre chantier propre.
- Les supports doivent satisfaire aux caractéristiques suivantes : niveaux, résistance, rigidité et dureté, planéité, état de la surface, ...
- Les frais résultant de l'exécution de ses travaux simultanément ou en ordre discontinu ;
- Les frais résultant de découpes, raccords, chutes, ...

## **1.6 QUALITÉS DES TRAVAUX POUR SOLS SOUPLES**

### **1.6.1 Réception des supports**

Avant tous travaux, l'Entrepreneur doit procéder à la réception des supports, s'assurer qu'ils sont normaux et aptes à recevoir, dans les conditions satisfaisantes, ses revêtements, notamment si les niveaux et épaisseurs réservés sont conformes aux dispositions prises en commun et s'ils sont propres et débarrassés de toutes traces de plâtre, mortier ou autre.

### **1.6.2 Echantillons**

Confère CCTC

### **1.6.3 Polychromie**

Libre choix sera laissé au Maître d'œuvre quant à la polychromie générale.

Seront incluses dans l'offre de l'entreprise toutes sujétions de découpes, incrustations ainsi que différents tons pour un même revêtement étant entendu que cette polychromie sera déterminée à partir des coloris courant des fabricants.

### **1.6.4 Conditions générales de pose des sols**

Dans tous les revêtements de sols, toutes les coupes et ajustages en rives et au droit des pénétrations, tuyaux, huisseries ... devront être réalisées de façon parfaite.

Pour la pose des revêtements, la colle devra faire l'objet d'un avis technique favorable du C.S.T.B. et d'une recommandation du fabricant du parquet.

Il est précisé que les murs, cloisons, plinthes ainsi que tous revêtements muraux ne devront pas être salis. En conséquence, l'entreprise devra prendre toutes dispositions pour assurer leur protection.

Après terminaison du travail, les revêtements de sols seront livrés propres. Les déchets de coupe ou autres débris seront enlevés par les soins de l'Entrepreneur du présent lot.

### **1.6.5 Raccords, réservations**

L'entreprise devra comme étant dans son forfait, les raccords après passage des autres corps d'état, compris tous travaux accessoires nécessaires.

### **1.6.6 Contrôle de fin de travaux**

Les revêtements de sols terminés présenteront un aspect net et uni, exempt de toutes tâches et de ton uniforme et régulier. Toutes les parties de revêtements accusant des défauts tel que décollement, bosses, flaches dépassant les tolérances admissibles, joints mal alignés, coupes et ajustements mal réalisés, coups, griffes... seront refusés et refaites aux frais de l'entreprise

## 2 GENERALITES SOLS SOUPLES

### 2.1 D.T.U. et Normes

Fasc. 2843 : CPT Exécution des enduits de lissage et de ragréage auto-lissant destinés à la préparation de sols intérieurs pour la pose de revêtement de sol mince

DTU 53.1 : Revêtements de sols textiles (Norme NF P 62-202-1).

DTU 53.2 : Revêtements de sols plastiques collés (Norme NF P 62-203-1).

Fasc. 2843 : CPT Exécution des enduits de lissage et de ragréage auto-lissant destinés à la préparation de sols intérieurs pour la pose de revêtement de sol mince

Le degré d'hygrométrie devra être conforme aux normes NF 61.002 et 52.001.

Avis Techniques CSTB concernés par les travaux ci-dessous

### 2.2 Matériaux et Procédés

Confère CCTC

### 2.3 Epreuves et Essais

Confère CCTC

### 2.4 Réglementation

**Confère PGC, notice de sécurité et notes du bureau de contrôle.**

### 2.5 Consistance des travaux

Les travaux comprennent :

- reconnaissance des subjectiles (ultérieurement l'entreprise ne sera plus admise à faire des réserves) ;
- fourniture de l'outillage, matériel d'exécution ;
- l'application des produits et leur compatibilité entre eux ;
- le nettoyage des salissures ;
- traitement des fissures éventuelles ;
- avant exécution du travail, des surfaces témoins fixes pourront être demandées ;
- les frais résultant de découpes, raccords, chutes, ...
- les frais résultant de l'exécution de ses travaux simultanément ou en ordre discontinu ;
- les procès-verbaux de classement au feu des matériaux avant pose.
- la fourniture et mise en œuvre de tous les éléments décrits ci-après et des travaux annexes pour une parfaite finition des ouvrages ;
- seuils de compensation
- le nettoyage complet selon CCTC et chartre chantier propre.
- Les supports doivent satisfaire aux caractéristiques suivantes : niveaux, résistance, rigidité et dureté, planéité, état de la surface, ...
- Les frais résultant de l'exécution de ses travaux simultanément ou en ordre discontinu ;
- Les frais résultant de découpes, raccords, chutes, ...

### 2.6 Qualités des travaux pour sols souples

#### Réception des supports

Avant tous travaux, l'Entrepreneur doit procéder à la réception des supports, s'assurer qu'ils sont normaux et aptes à recevoir, dans les conditions satisfaisantes, ses revêtements,

notamment si les niveaux et épaisseurs réservés sont conformes aux dispositions prises en commun et s'ils sont propres et débarrassés de toutes traces de plâtre, mortier ou autre.

#### Echantillons

Confère CCTC

#### Polychromie

Libre choix sera laissé au Maître d'œuvre quant à la polychromie générale.

Seront incluses dans l'offre de l'entreprise toutes sujétions de découpes, incrustations ainsi que différents tons pour un même revêtement étant entendu que cette polychromie sera déterminée à partir des coloris courant des fabricants.

#### **Conditions générales de pose des sols**

Dans tous les revêtements de sols, toutes les coupes et ajustages en rives et au droit des pénétrations, tuyaux, huisseries ... devront être réalisées de façon parfaite.

Pour la pose des revêtements, la colle devra faire l'objet d'un avis technique favorable du C.S.T.B. et d'une recommandation du fabricant du parquet.

Il est précisé que les murs, cloisons, plinthes ainsi que tous revêtements muraux ne devront pas être salis. En conséquence, l'entreprise devra prendre toutes dispositions pour assurer leur protection.

Après terminaison du travail, les revêtements de sols seront livrés propres. Les déchets de coupe ou autres détritrus seront enlevés par les soins de l'Entrepreneur du présent lot.

#### **Raccords, réservations**

L'entreprise devra comme étant dans son forfait, les raccords après passage des autres corps d'état, compris tous travaux accessoires nécessaires.

#### **Contrôle de fin de travaux**

Les revêtements de sols terminés présenteront un aspect net et uni, exempt de toutes tâches et de ton uniforme et régulier. Toutes les parties de revêtements accusant des défauts tel que décollement, bosses, flaches dépassant les tolérances admissibles, joints mal alignés, coupes et ajustements mal réalisés, coups, griffes... seront refusés et refaites aux frais de l'entreprise.

### 3 DESCRIPTION DES OUVRAGES

#### 3.1 TAPIS

- Enduit de lissage, classe P3, type NC 145 de chez Uzin ou techniquement équivalent.
- Fourniture et mise en place de Tapis de propreté textile tufté à fibres tétralobées frisées 80 dtex 100% polyamide 6.6 BCF Noval Resist et ancrées dans une sous-couche vinylique souple et étanche EVERFORT, offrant une garantie de 5 ans, sous réserve d'une pose, d'une utilisation et d'un entretien conformes aux prescriptions du fabricant,  
De type CORAL BRUSH ou équivalent.

Format : suivant indication en plans (environ 3.0 m \* 1.0 m)

Nota : Les tapis de sol posés ou encastrés devant les portes d'entrée ou dans les circulations doivent présenter une dureté pour ne pas gêner la circulation d'un, fauteuil, ne pas créer de ressaut de plus de 2 cm

Localisation :

A chaque porte donnant sur l'extérieur de l'espace accueil (4u)

#### 3.2 CHAPE FLOTTANTE ISOLEE THERMIQUEMENT

Isolation

Fourniture et mise en place de panneaux d'isolation, d'épaisseur 120 mm R=, 5.22 m<sup>2</sup>.KW minimum, de type Knauf Thane Sol de chez Knauf ou techniquement équivalent.

Panneau composé d'une âme en mousse rigide de polyuréthane et de deux parements composites résistant à l'humidité, conforme à la norme NF EN 13165.

Localisation : ensemble de l'emprise du bâtiment

Feutre acoustique

Fourniture et mise en place d'un feutre d'isolation phonique 19 db minimum Tramichape Eco de chez Tramico ou techniquement équivalent . Y compris traitement des relevés.

Localisation : ensemble de l'emprise du bâtiment

Chape traditionnelle

Réalisation de Chape flottante réalisée au titre du présent Corps d'état conformément aux prescriptions du DTU 26.2.

Elle sera conforme à la norme Européenne EN 13813 et sera classée au minimum C20F4 (résistance à la compression > 20 MPa et résistance à la flexion > 4 MPa, à 28 jours).

Chape flottante réalisée en béton de 5cm d'épaisseur nominale avec un dosage ciment de 350Kg/m<sup>3</sup> et une armature en treillis soudé de 325g/m<sup>2</sup>.

Localisation : ensemble de l'emprise du bâtiment



### 3.3 REVÊTEMENT DE SOLS DURS

#### Carrelage 30\*30

Fourniture et pose de Carreaux 30\*30 en grès cérame teinté pleine masse. Carrelage à présenter au Maître d'œuvre pour approbation.

Teinte au choix de l'Architecte.

Gamme de carrelages : Technique de chez Novocéram ou similaire

Classement minimum : U4P3E2C1 – R10

Joint au mortier spécial de rejointoiement. Joints de dilatation périphériques. Joints de rupture par profil spécial.

Calepinage à soumettre à l'approbation de l'architecte

Mise en œuvre : suivant les recommandations du fabricant.

Pose : scellée au mortier de ciment,

Localisation :

Ensemble des Sanitaires

Local DASRI

#### Plinthes

Plinthes droites à bord arrondi, dito carrelage choisi.

Compris jointoiement.

Pose : suivant les recommandations du fabricant et suivant normes et DTU

Localisation : en périphérie des sols carrelés ci-dessus

### 3.4 REVÊTEMENT DE SOLS SOUPLES

#### Travaux Préparatoires

##### *Réception des supports*

Nota : Il appartient aux entreprises de pose des revêtements de sols et/ou chape de réaliser leurs réceptions des supports neufs en référence au cahier CSTB 3635.

Les diagnostics et cahier des charges de reprises seront à transmettre au bureau de contrôle en phase EXE (ouverture de fissures, planéité...).

##### *Test d'hygrométrie*

- A la charge du présent lot

Conformément à la NF DTU 53.2 P1-1, notamment, § 6.1.4.1 Humidité :

La mesure du taux d'humidité des supports est réalisée par le titulaire du lot revêtement de sol. Il doit choisir l'une des deux méthodes présentées ci-dessous et décrites dans l'Annexe B (Normative).

Pour permettre la pose des revêtements PVC, le support en mortier traditionnel ou en béton traditionnel ne doit pas présenter une siccité dépassant les niveaux indiqués ci-dessous :

- la mesure avec l'appareil « Bombe au carbure ».

le prélèvement doit être effectué sur une profondeur de 4 cm minimum du support, le taux d'humidité résiduel mesuré doit être inférieur ou égal à 4,5 % en poids.

- la mesure avec l'appareil à « Sonde hygrométrique ».

le percement du support doit être fait sur une profondeur de 5 cm,

Le taux d'humidité relative d'équilibre HRE mesuré doit être inférieur ou égal à 85 %.

Le PV de mesures devra être transmis avant pose du revêtement.

### *Enduit de lissage*

Mise en œuvre d'enduits de lissage classement P3.

Le support devra être sec, sain, exempt de poussière et un primaire d'accrochage sera mis en place.

Avis techniques des enduits de lissage : à fournir au Bureau de Contrôle pour approbation.

### *Feutre anti capillarité*

Sous-couche en PVC enduit de fibre de verre pour supports exposés aux remontées d'humidité.

Mise en place suivant les recommandations du fabricant

Localisation : sous revêtement de sol souple du RDC

### Sols souples Type 1

Fourniture et pose de revêtements de sols souples en dalle de caoutchouc de chez Gerflor ou techniquement équivalent

Dalle caoutchouc pour applications fitness :		cardio et zones de poids libres
Dimensions NF EN ISO 24342	mm	980x980
Epaisseur totale NF EN ISO 24346	mm	8
Poids NF EN ISO 23997	kg/m <sup>2</sup>	12,4
Installation		Pose libre principalement (collage possible)
Réaction au feu EN 13501-1	classe	Bfl,s1
Emission VOC ISO 16000-6	classe	A+
Stabilité Dimensionnelle NF EN ISO 23999	%	<0,3
Abrasion EN ISO 5470-1	g	<0,5
Solidité Lumière EN ISO 20105-B02	niveau	4
Poinçonnement EN1516	mm	<0,1
Glissance EN 13036-4	unité	80-110
Isolation acoustique - bruit de choc EN ISO 717/2	dB	13
Dureté shore A ISO 7619-1 -		>75

Localisation : Plateau Kinésithérapie

### Sols souples Type 2

Fourniture et pose de revêtements de sols souples PVC, gamme Création 70 de chez Gerflor ou techniquement équivalent :

CREATION 70 est un revêtement de sol synthétique, décoratif, flexible, non chargé de Groupe T d'abrasion, disponible en lame et en dalle à bords chanfreinés. Il est constitué d'une couche d'usure de 0,7 mm, d'un film décors et de la technologie "Resilient Confort Core" pressé et grainé sous haute pression pour un meilleur confort en surface. L'épaisseur totale est de 2,5 mm.

Il bénéficie d'un traitement de surface polyuréthane réticulé (de type PUR+ MATT) facilitant l'entretien et évitant l'application d'une émulsion acrylique lors de la mise en service.

CREATION 70 est un produit à coller, bénéficie du classement U4P3E2C2 et est certifié QB-UPEC. Il est classé Bfl -s1 selon la norme feu EN 13501-1.

CREATION 70 ne contient pas de phtalate (sauf contenu recyclé). Il est 100% recyclable et contient 35% de contenu recyclé. Il est conforme à la réglementation REACH. Les émissions dans l'air de TVOC à 28 jours (NF EN 16000) sont < 10 µg/m<sup>3</sup> et sont classées A+ (la meilleure classe) dans le cadre de l'étiquetage sanitaire.

Localisation : Suivant plans

- Ensemble des circulations

### Sols souples Type 3

Fourniture et pose de revêtements de sols souples PVC :

Le revêtement de sol sélectionné MIPOLAM ACCORD de chez Gerflor ou techniquement équivalent est un revêtement PVC homogène monocouche très peu chargé pressé en lés de 2m avec une épaisseur de 2mm et un poids  $\leq 2900g$ .

Le décor dans la masse est de type semi-directionnel disponible en 28 références offrant un large choix de coloris neutres aux couleurs vivantes et avec une finition mate.

Ce revêtement est particulièrement indiqué pour les locaux collectifs, et facilite le traitement des remontées en plinthe, des angles et des soudures.

Le revêtement est doté en usine d'un traitement de surface dernière génération à base de polyuréthane doublement réticulé UV et Laser de type Evercare™ résistant aux taches des produits hospitaliers comme la bétadine, l'éosine, les solutions hydro alcooliques, facilitant l'entretien et limitant l'usure liée au quotidien.

Ce traitement évite toute application d'une émulsion acrylique durant toute la durée de vie du produit. Il est composé de 40% de matières minérales, de 22% de matières inépuisables et d'au moins 25% de recyclés 100% contrôlés. Il est exempt de formaldéhyde, de métaux lourds et de CMR 1 & 2 ou vPvB (très persistantes et très bio accumulatives) ou PBT (persistante, bio accumulative et toxique) ; les produits GERFLOR sont donc conformes à REACH. Les émissions dans l'air de TVOC à 28 jours (NF EN16000) du revêtement sélectionné sont  $< 10 \mu g / m^3$  et seront classées A+ (la meilleure classe) dans le cadre de l'étiquetage sanitaire. Il est 100 % recyclable et les chutes de pose peuvent être collectées et recyclées au travers du programme Gerflor Seconde Vie.

Il est antistatique ( $< 2kV$ ).

Sa résistance au poinçonnement rémanent est  $\leq 0,02 \text{ mm}$  à 150 mn selon la NF EN 433.

Le revêtement satisfait aux exigences U4P3E2/3C2, à la norme EN 660.2 avec un groupe d'abrasion P, est certifié, est classé Bfl-s1 selon la norme EN 13501-1.

Localisation : Suivant plans

- Ensemble des locaux
- Hors Plateau Kiné
- Hors Circulations
- Hors locaux carrelés
- Hors locaux en peinture de sol
- Hors locaux laissés brut : extension projetée

### **3.5 BARRE DE SEUILS À SCELLER**

Fourniture et pose de Barres de seuils (à chant) en aluminium fixation scellés sous le carrelage.

De type Schlüter- Shiene ou techniquement équivalent : profilé pour la protection et la décoration des chants de revêtements carrelés. Profils à présenter au maître d'œuvre et au bureau de contrôle pour approbation.

Localisation : en changement de type de revêtement (carrelage/PVC)

### 3.6 REVÊTEMENTS MURAUX

#### Préparation sous faïence

Fourniture et mise en place de SPEC sous faïences

Constituée d'une feuille de polyéthylène orange, revêtue sur chaque face d'un non-tissé pour un ancrage efficace dans la colle à carrelage ; à mettre en oeuvre sur support plan selon les instructions du fabricant. Gamme Ditra 25 De chez Shulter ou techniquement équivalent

Natte en polyéthylène pourvue de nervures entrecroisées découpées en queue d'aronde et revêtue, sur la partie inférieure, d'un feutre non tissé.

En combinaison avec les revêtements céramiques, Schlüter®-DITRA 25 assure les fonctions d'étanchéité (S.P.E.C.), d'égalisation de la pression de vapeur d'eau et de découplage pour les supports pouvant subir des déformations ou mouvements latéraux.

Le support doit être plan et porteur. La natte Schlüter®-DITRA 25 est collée à l'aide d'un mortier colle adapté à la natte et au support et appliqué avec une spatule crantée de 3 x 3 mm ou 4 x 4 mm sur le support. La natte est posée puis marouflée sur toute sa surface, la face non-tissée du dessous permettant un ancrage mécanique dans le mortier colle (respecter le temps ouvert de celui-ci). Le carrelage est ensuite collé directement sur la natte Schlüter®-DITRA 25, en ayant pris soin de bien remplir les cavités avec le mortier colle.

Localisation : avant faïences

#### Faïence

Carreaux en grès cérame, gamme NovaArquitectura de chez Cinca 10x20 cm,

Joint hydrofuge (teinte au choix), soignés.

Colles adaptées au support et ciment pour joints de chez Kiesel ou similaire.

Mise en œuvre d'un joint pompe d'étanchéité autour des appareils sanitaires.

Fournir la fiche technique de la colle. Cette dernière devra être adaptée au support.

Hauteur : depuis sol jusqu'au faux plafond

Colles et ciment pour joints de chez Parex Lanko ou similaire.

Mise en œuvre d'un joint pompe d'étanchéité autour des appareils sanitaires.

Localisation :

- En murs des sanitaires (hauteur 2.0 m)
- au droit des équipements sanitaires (lavabos, éviers, vidoirs, ...) – hauteur 1.0 m et suivant plans

#### Cornières de finition

Fourniture et pose de cornière d'arrêt en aluminium laqué afin d'éviter les angles saillants des Faïences.

Modèles à présenter au Maitre d'ouvrage.

De type Schlüter®-JOLLY ou techniquement équivalent, profilé pour la protection et la décoration des angles sortants de murs carrelés.

*Localisation : Angles Saillants en arrêt de Faïence*

### 3.7 TRAVAUX DE FIN DE LOT

#### DIVERS

Tous les travaux qui ne sont pas décrits ci-dessus et qui sont nécessaires à la bonne exécution des ouvrages, tant du point de vue technique que du point de vue esthétique, seront à exécuter sans pouvoir prétendre à un quelconque supplément de prix dû à une omission du présent CCTP et du bordereau qui l'accompagne.

Toutes sujétions.

#### DOCUMENTS A FOURNIR

Transmettre au Bureau de Contrôle pour approbation, les documents techniques d'exécution qui comprendront :

- Les Avis Techniques des matériaux utilisés
- Procès verbaux de classement au feu,
- . Procès verbaux de conformité de mise en oeuvre.
- . Plan d'exécution des ouvrages,
- . Dossier des ouvrages exécutés,
- . Notice d'utilisation et d'entretien,
- . Attestations de garantie.

#### EVACUATION

Evacuation des gravats à la décharge publique au fur et à mesure des travaux.

Tri sélectif : bennes Déchets non dangereux-inertes / Déchets non dangereux, non inertes / Déchets dangereux / Filière spécifique

Aucun tas de gravats ne sera accepté sur le chantier ou son territoire.

Dans le cas contraire le Maître d'œuvre fera procéder à l'évacuation de ceux-ci, à la charge du lot concerné.

### 3.8 VARIANTE EXIGEE

#### Carrelage 45\*45

En remplacement des Sols souples, (sauf en plateau Kinésithérapie) :

Fourniture et pose de Carreaux 45\*45 en grès cérame teinté pleine masse. Carrelage à présenter au Maître d'œuvre pour approbation.

Teinte au choix de l'Architecte.

Gamme de carrelages : Valvert de chez Novocéram ou similaire

Classement minimum : U4P3E2C1 – R10

Joint au mortier spécial de rejointoiement. Joints de dilatation périphériques. Joints de rupture par profil spécial.

Calepinage à soumettre à l'approbation de l'architecte

Mise en œuvre : suivant les recommandations du fabricant.

Pose : scellée au mortier de ciment

#### Plinthes

Plinthes droites à bord arrondi, dito carrelage choisi.

Compris jointoiement.

Pose : suivant les recommandations du fabricant et suivant normes et DTU

Localisation : en périphérie des sols carrelés ci-dessus

#### Barre de seuils à sceller

Fourniture et pose de Barres de seuils (à chant) en aluminium fixation scellés sous le carrelage.

De type Schlüter- Shiene ou techniquement équivalent : profilé pour la protection et la décoration des chants de revêtements carrelés. Profils à présenter au maître d'œuvre et au bureau de contrôle pour approbation.

Localisation : en changement de type de revêtement (carrelage/PVC, Carrelage/peinture de sol, coupure de dilatation, ...)